

Madame le Maire,

En vu de la prochaine réunion de conseil qui devrait avoir lieu, je suppose, en février, je souhaiterais voir évoquer les **questions diverses** suivantes:

1. **installation d'une poubelle auprès de l'arrêt de bus situé place de la Croix à Luchac.** En effet, les nombreux détritiques qui jonchent le sol de cette place montrent que cette poubelle est indispensable.
2. **L'élimination des déchets aux 2 cimetières mériterait d'être faite beaucoup plus souvent,** particulièrement dans la période qui suit la Toussaint, afin d'éviter le débordement des poubelles. Par ailleurs, il serait souhaitable de demander aux employés municipaux de veiller, lors de leurs interventions, à **enlever également les ordures déposées près du robinet de l'ancienne entrée du cimetière,** même si effectivement, il est indiqué qu'il est interdit d'y déposer des ordures.
3. Suite à la formation du 30 juin 2010 reçue par vous-même et Nathalie Roulet, **où en est la procédure concernant les concessions en état d'abandon ? quand est il envisagé de procéder à la suite des opérations.**
4. **quand les éclairages de la rue de la Chapelle,** décidé depuis déjà longtemps, **seront il installés ?**
5. quel est le **coût définitif de l'acquisition du bâtiment de la zone d'activité, frais de notaire inclus ?** quelle est la **nature des travaux réalisés, engagés ou envisagés et leurs montants ?** quelle doit être la **destination exacte de ce local ?**
6. Quelle a été la **suite donnée à la demande d'abri bus sur le bourg de Chassors après le courrier qu'il avait été décidé d'adresser aux familles concernées ?**
7. **Le conseil est il favorable à l'organisation d'une journée propreté en 2011 ?** si oui, il conviendrait d'en fixer d'ores et déjà la date.
8. Je souhaiterais avoir une **copie de la facture du tailleur de pierres Delage-Ganachaud d'un montant de 705,09 € pour réfection de la statue.**
9. Je souhaiterais obtenir une **copie de la délibération du 25 février 2010 relative à la décision prise à l'unanimité par le conseil de faire procéder à un cahier des charges par le CAUE et une étude par un bureau d'architecte pour l'aménagement de la traversée du bourg de Luchac**
10. Je souhaiterais que nous puissions comparer le prix que nous aurions payé pour un broyage des branches par l'entreprise ayant réalisé l'élagage (indiqué sans doute sur le devis) et le prix de revient des heures de travail des deux employés municipaux pour le temps passé à ramasser ces branches, les stocker à différents endroits et les faire brûler.
11. Un **planning des travaux effectués par les cantonniers** est remis aux membres du conseil lors de chaque réunion depuis bientôt 2 ans (mai 2009). Est -il vraiment utile de continuer à remettre ce document aux membres du conseil, compte tenu du fait que la majorité d'entre eux ne souhaite pas changer quoi que ce soit dans l'organisation du travail des personnes concernées ?

Je rappelle que ce document avait été demandé par plusieurs conseillers, pour une période limitée, uniquement dans le but de mieux connaître les tâches effectuées par ces deux personnes, afin de pouvoir éventuellement revoir l'organisation de leur travail, utiliser au mieux leurs compétences afin de réduire les travaux d'intervenants extérieurs et diminuer ainsi les dépenses de notre collectivité.

Par ailleurs, je propose à Mme le Maire **d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil les points suivants.**

1. **Délibération pour l'acquisition d'un défibrillateur** à installer à proximité de la salle des fêtes et de la mairie.
2. **Délibération à prendre pour l'élaboration d'un règlement intérieur** visant à préciser les modalités relatives au fonctionnement du conseil municipal. Même si la loi n'oblige pas les communes de moins de 3500 habitants à adopter un règlement intérieur, en établir un est souvent conseillé pour clarifier certains points; ce serait peut être là un moyen d'apaiser, au moins partiellement, les tensions au sein de notre conseil.

Jacqueline CORNETTE
Conseillère municipale

